

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 Janvier 2020

20x20

TRAVAUX DE RÉNOVATION DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA ZAC DES BOUROUMETTES AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ AVEC LE TITULAIRE

Monsieur l'adjoint délégué aux marchés publics expose :

En application des articles R.2113-4 à R.2113-6 du Code de la commande publique, un marché à procédure adaptée a été lancé pour les travaux de rénovation des installations d'éclairage public de la ZAC des Bouroumettes..

Les prestations ont pour objet le remplacement et l'optimisation de l'éclairage public avec dépose des installations existantes sur l'ensemble de la ZAC des Bouroumettes, traversée principalement par le Boulevard des Mouettes. Elles représentent plus de 140 points lumineux et 3 armoires électriques de commandes avec comptage fournisseur.

Ce marché se décompose en deux tranches :

Une tranche Ferme et une tranche Optionnelle d'une durée prévisionnelle de 3 mois chacune.

La Commission MAPA réunie en date du 13.01.2019, après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, a donné un avis favorable à la proposition d'attribution du marché à :

Entreprise	Montant TF HT	Montant TO1 HT	Montant Total HT
EGE NOEL BERANGER	294 138,98 €	342 568,18 €	636 707,16 €

Le CONSEIL MUNICIPAL après avoir entendu l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué aux marchés publics,

- AUTORISE le Maire à signer et à exécuter le marché à tranches avec l'entreprise :

- EGE NOEL BERANGER

- PRÉCISE que les crédits nécessaires au paiement des prestations sont prévus au budget.

- ADOPTE cette proposition en se prononçant comme suit :

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 3 – M. FUSONE – COCH – JOUBEAUX

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 24 Janvier 2020
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA